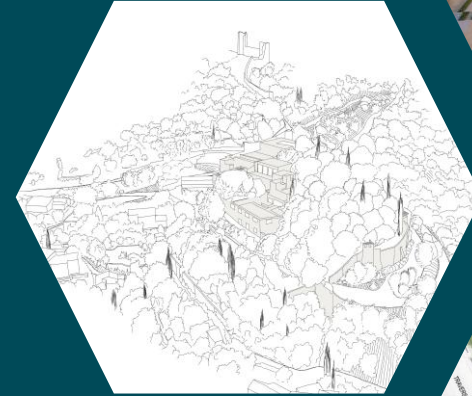




LAMOUR

Préserver ce qui nous relie

NOS REFERENCES



Marseille - Montpellier - Bordeaux - La Rochelle - Hyères



LAMOUR

Préserver ce qui nous relie



Enseignement



Retour Menu

RÉALISATION DE LA COURS NATURE GS LAMARTINE (69)

Maitre d'ouvrage

Ville de Lyon

Equipe

Atelier du Bocal (mandataire) / LAMOUR

Montant / Surface / Année

1,5M€HT / 400m² / 2022-2026

Mission :

Mission MOE Complète

Compétences :

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique
Gestion des réseaux secs et humides, gestion hydraulique, éclairage public.

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage
Gestion des déchets.

Pôle Économie Circulaire et Réemploi

Valorisation et utilisation des matériaux de réemploi.

La mission principale était la végétalisation de la cour de l'école Lamartine située dans le 2ème arrondissement de Lyon. Une désimperméabilisation totale de cette cour a été réalisée ainsi que la création d'îlots de fraîcheur. Pour répondre à une demande pédagogique, un carré potager, une rivière traversant la cour et des jeux ont été conçus sur mesure. La clôture a également été réhabilitée afin d'insérer le site à son environnement intérieur comme extérieur.



Maitre d'ouvrage

Ville de Lyon

Equipe

ETAMINE (mandataire) / LAMOUR

Montant / Surface / Année

 200M€HT / 800 à 20000m² / 2021-2026

Mission :

Mission MOE Complète

Compétences :

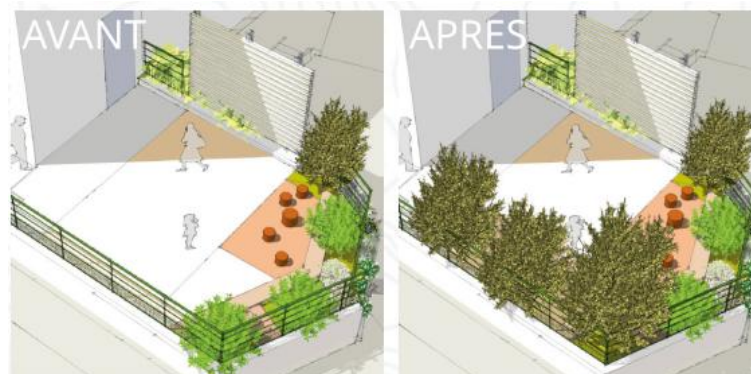
Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités

Conception paysagère des cours, plantations arborées, intégration de strates végétales, création de zones ombragées, zonage fonctionnel des espaces extérieurs, prise en compte des usages pédagogiques et récréatifs, intégration d'espaces calme.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

Désimperméabilisation des sols, traitement des eaux pluviales à la parcelle, réalisation de noues et fosses d'infiltration, conception de revêtements perméables, nivellement des cours, gestion des circulations, accessibilité PMR, intégration des contraintes techniques de site.

La Ville de Lyon - dans le cadre d'une stratégie de transition écologique -, a lancé un large programme de végétalisation des cours d'écoles et des crèches de la commune afin d'en faire des espaces durables et inclusifs. L'objectif consiste à renforcer le lien avec le vivant, tout en favorisant des usages variés et la résilience climatique. En tant que co-traitant, Lamour a été retenu comme maître d'œuvres afin de mener à bien des missions complètes, allant des études préalables à l'étude de désimperméabilisation des sols, en passant par la plantation arborée et l'intégration fonctionnelle des usages. Ces interventions concernent plusieurs typologies de sites, incluant notamment l'école Albert Camus, le groupes scolaires Tillion - Roseaux ou encore l'école Lamartine.



Coupe - Albert Camus, Lyon



Maitre d'ouvrage

Ville de Marseille

Equipe

Compagnie des rêves urbains
(Mandataire) / LAMOUR

Montant / Surface / Année

Accord cadre / 1460m² / 2024-2025

Mission :

Concours MOE non lauréat

Compétences :

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités

Conception paysagère de la cour de l'école en vue de la création d'îlots de fraîcheur et d'espaces végétalisés et ludiques, intégrés au tissu urbain et pensés pour la sécurité des enfants.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique :

Désimperméabilisation des sols, VRD, gestion hydraulique par infiltration, aménagements sécurisés adaptés à un usage scolaire.

Dans le cadre du programme Plan Ecole proposé par la ville de Marseille afin de rénover, reconstruire et construire ses écoles, l'école primaire de la Savine a pour projet d'être rénovée. La mission de notre équipe concerne la désimperméabilisation de la cour afin de créer des îlots de fraîcheur pour le quartier. L'idée est de créer des espaces végétalisés et ludiques tout en assurant la sécurité des enfants.



TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS FONCTIONNELLES SUR LE COLLÈGE HENRI BOSCO LA-VALETTE-DU-VAR (83)

Maitre d'ouvrage
Département du Var

Equipe
3i Architecte (mandataire) / LAMOUR

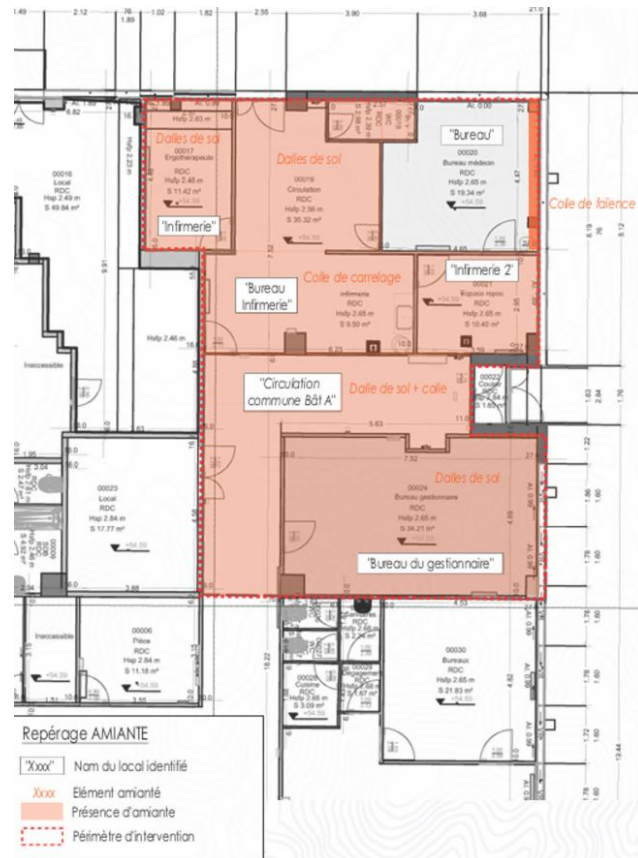
Montant / Surface / Année
1,33M€HT / 1500m² / 2024-2026

Mission :
MOE Désamiantage

Compétences :
Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage
- Phase 1.1 : désamiantage et déconstruction partielle du Bâtiment A (bâtiment RDC : infirmeries et bureaux attenants, circulations et bureau du gestionnaire)
- Phase 1.2 : désamiantage et déconstruction partielle du Bâtiment D (bâtiment RDC : locaux de la vie scolaires, bureaux d'intendance, local reprographie, espace casiers et circulations)
- Phase 2 : désamiantage et déconstruction partielle du Bâtiment C (bâtiment R+1 : salles de classes et de stockage, local de ménage, remise et circulations)

Les élèves ne seront pas relocalisés pendant la durée du chantier : la majorité des travaux sera réalisée en période de vacances scolaires, limitant ainsi les nuisances sur les occupants. Enfin, étant donné la surface importante à traiter dans des délais très courts, plusieurs entreprises travailleront en coactivité sur les mêmes bâtiments, avec un phasage permettant d'enchaîner les travaux en SS3 et les travaux courants.

Dans le cadre de son projet d'amélioration des conditions d'accueil des élèves et du personnel dans les collèges, le département du Var prévoit un ensemble de travaux de réhabilitation au sein du collège Henri Bosco, à La-Valette-du-Var. Ces travaux concernent la mise en conformité incendie, l'accessibilité, la remise en conformité réglementaire, la valorisation de l'existant et le désamiantage / déplombage des locaux, avec un réaménagement de l'organisation des locaux par les architectes mandataires. La mission de Lamour, dans ce contexte, est la conception et l'encadrement des travaux de retrait des éléments contaminés (amiante et plomb). L'enjeu sanitaire est donc ici une priorité, d'autant plus que les locaux sont destinés à un public vulnérable (enfants et adolescents).



Maitre d'ouvrage
OGEC LACORDAIRE

Equipe
STUDIO AIMEE MARIO (mandataire) /
LAMOUR

Montant / Surface / Année
5M€HT / 22000m² / 2022-2023

Mission :
Mission MOE Complète

Compétences :
Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités
Conception paysagère du site, réduction d'ICU au profit d'IFU

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique
Conception VRD, gestion hydraulique autonome par infiltration, terrassements généraux, échanges et modélisation en format BIM

Pôle Économie Circulaire et Réemploi
Définition des procédures de réemploi.

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage
Démolition Désamiantage

Dès le départ de l'étude, la rénovation des cours d'école apparaît comme un enjeu majeur à la fois dans un désir de végétalisation de la cour et d'une conception hydraulique à la parcelle avec l'infiltration des eaux.

Cette approche a permis de lutter contre les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité en réalimentant la nappe phréatique. Nous avons déconnecté du réseau public 21 779 m² de surface de bassin versant, obtenant ainsi une subvention de 514 000 € auprès de l'agence de l'eau. Notre expertise dans la gestion des déchets et du réemploi a permis la diminution du bilan carbone de l'opération avec une optimisation des déblais évacués sur la phase terrassement, le réemploi des matériaux concassés issus de la déconstruction pour la réalisation des couches drainantes de certaines zones d'infiltration. La conception paysagère fut raisonnée en symbiose avec l'hydraulique pour favoriser les consommations d'arrosage au strict minimum (arrosage de sécurité pour l'été uniquement). Le cycle de l'eau fut révélé avec une conception en écoulement à surface libre pour sortir du « tout tuyaux ». Des ateliers pédagogiques ont été réalisés avec les élèves dans le cadre de l'appel à projet « Rebond Eau Biodiversité Climat ».



Subvention
514 000€

DÉSAMIANTAGE, DÉPLOMBAGE ET DÉCONSTRUCTION DE L'ÉCOLE MATERNELLE REYNIER, DE SON REFACTOIRE ET DE 4 MAISONS SIX-FOURS-LES-PLAGES (83)

Maitre d'ouvrage

Ville de Six Fours les Plages

Equipe

LAMOUR / AXIOLIS

Montant / Surface / Année

0,66M€HT / 1400m² / 2024-2025

Mission :

Mission MOE Complète

Compétences :

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage
Déconstruction, désamiantage, déplombage,
gestion des déchets, confortement des structures
et gestion des mitoyennetés.

La ville de Six-Fours-les-Plages a entrepris la reconstruction d'une nouvelle école pour remplacer l'école maternelle Reynier devenue obsolète. Ce nouveau bâtiment, en cours de finalisation, doit être complété par la mise en place d'une voie d'accès pompier à l'emplacement de l'ancienne école. Son restaurant scolaire adjacent au nouveau complexe sera quant à lui partiellement déconstruit, ce qui implique une gestion de la mitoyenneté et une façade à reconstruire. De plus, en lien avec le projet d'aménagement de la Rue de la République, 4 villas autour de l'école sont également à déconstruire. Le programme prévoit donc : (1) La reprise des façades et le confortement des mitoyens exposés ; (2) Le désamiantage, déplombage et déconstruction complète : (a) de l'ancienne école maternelle ; (b) du restaurant scolaire ; (c) des villas 80 rue du Collège, 55 rue Pasteur et 55-57 rue de la République. L'ensemble doit être livré pour la rentrée scolaire 2025. Les arbres, les sols, les réseaux enterrés et les murets de W seront laissés en place. A long terme, la ville souhaiterait y aménager une placette et un futur parc.



Maitre d'ouvrage

SOCIÉTÉ PUBLIQUE DES ÉCOLES
MARSEILLAISES

Equipe

AAVP ARCHITECTURE (Mandataire) /
LAMOUR

Montant / Surface / Année

5 M€ HT / 3081 m² / 2026-2028

Mission :

Mission MOE Complète

Compétences :

Pôle Paysage

Conception paysagère des cours.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

Gestion des réseaux secs et humides, terrassements,
dimensionnement de chaussée, éclairage public,
gestion hydraulique.

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage

Désamiantage, déconstruction, gestion des déchets.
Pollution des sols.

Pôle Économie Circulaire et Réemploi

Valorisation et utilisation des matériaux de réemploi.
Définition des procédures de réemploi.

Pôle OPC

Mission OPC complète

Pour la réalisation de cette école, notre expertise pluridisciplinaire est largement sollicitée avec la gestion des compétences VRD, pollution, terrassement, désamiantage, déconstruction, réemploi et OPC. Le Projet est réalisé sur des parcelles bâties en cours d'acquisition foncière. Le coût de construction est maîtrisé par une synthèse fine entre l'implantation architecturale du projet et la gestion des terres polluées, aucune évacuation n'est réalisée mais la configuration projet permet cependant de conserver des espaces pleine terre sans risque de lixiviation des polluants. Nous avons également conçu la configuration paysagère des cours en harmonie avec la gestion hydraulique.





RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DU MULTI-ACCUEIL TOHANNIC VANNES (56)

Maitre d'ouvrage

Ville de Vannes

Equipe

BRA Architecte (Mandataire) / LAMOUR

Montant / Surface / Année

1,44M€HT / 1100m² / 2024-2025

Mission :

Mission MOE Complète

Compétences :

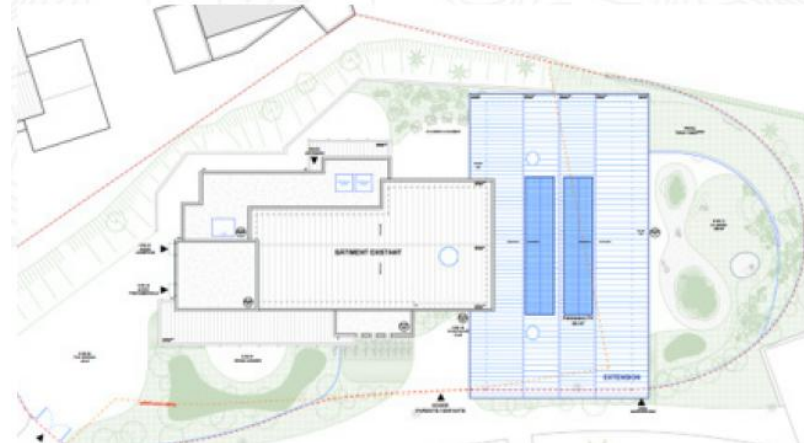
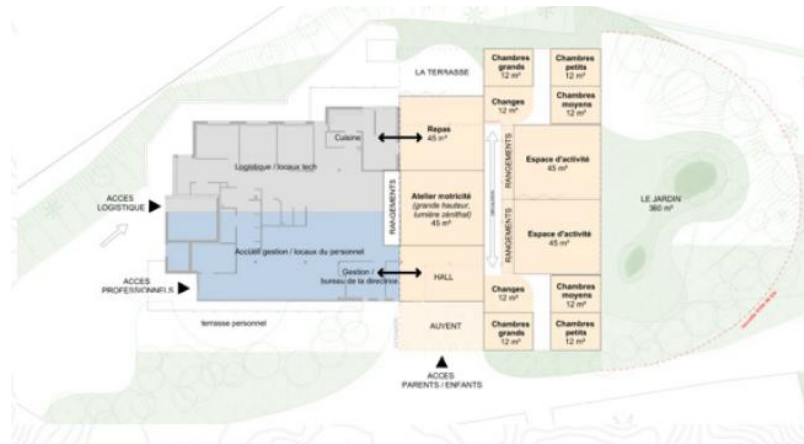
Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités

Intégration de l'extension dans son environnement urbain et paysager (interface avec le parc public), amélioration des cheminements et de la lisibilité des accès.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

Études et adaptation des VRD en lien avec l'extension et la restructuration, requalification des réseaux, traitement des accès techniques et espaces extérieurs, adaptation aux normes PMR et ERP, gestion des eaux pluviales avec la mise en place d'un bassin de rétention en casiers alvéolaires enterrés dans la cour Est, offrant une surface d'infiltration de 28,80 m².

Avec ce projet, la ville de Vannes cherche à disposer d'un multi-accueil capable d'accueillir 35 enfants, soit le double de la capacité actuelle. De plus, il représente une opportunité d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment existant et de renforcer le confort des usagers. Le programme proposé s'inscrit en cohérence avec les recommandations du guide ministériel relatif aux établissements d'accueil du jeune enfant, du guide pour un accueil dans un environnement sain, ainsi qu'avec les retours d'expérience du maître d'ouvrage. Le projet prévoit : (1) Une extension sur la façade est du site (côté parc public), pour accueillir les unités de vie ; (2) Une restructuration du bâtiment existant pour implanter les espaces du personnel, l'accueil, les locaux de service et les espaces de cuisine.



PROJET DE CRECHE FERNANDE BERGER MARSEILLE (13)

Maitre d'ouvrage

Groupe Saint-Joseph AFOR

Equipe

Atelier Russo (Mandataire) / LAMOUR

Montant / Surface / Année

2M€HT / 1000m² / 2024-2027

Mission :

Mission MOE Complète

Compétences :

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités

Aménagement des cours extérieures en fonction des tranches d'âge (0-2 ans et 3-4 ans), conception paysagère des espaces récréatifs, intégration urbaine de la crèche dans son environnement.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

Requalification des abords, organisation des flux (piétons, véhicules, personnel, livraisons), conception des VRD, intégration des contraintes techniques liées à la démolition et à la construction d'un équipement en site occupé.

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage

Démolition du bâtiment existant, prise en compte des contraintes réglementaires et environnementales liées au site (proximité hospitalière, accessibilité, sécurité).

Ce projet concerne l'arrière de la Maison de Convalescence Fernande Berger, rattachée à l'hôpital Saint-Joseph. Il prévoit la démolition d'un bâtiment existant pour permettre la construction d'une nouvelle crèche, accompagnée de deux cours extérieures, destinées respectivement aux enfants de 0 à 2 ans et de 3 à 4 ans. Il inclut également la requalification des abords immédiats entre la crèche et la Maison de Convalescence, ainsi qu'une meilleure organisation des flux piétons, véhicules, personnel et livraisons. Notre mission comprend la définition des orientations techniques, la prise en compte des contraintes réglementaires et environnementales, ainsi que sur la faisabilité technique du projet.





VILLE DE
MARSEILLE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET TECHNIQUE DU GROUPE SCOLAIRE ST-LOUIS CAMPAGNE LÉVÊQUE - MARSEILLE (13)

Maitre d'ouvrage

Ville de Marseille

Equipe

Plò architectes et Urbanistes

Associés (Mandataire) / LAMOUR

Montant / Surface / Année

3,4M€HT / 4600m² / 2025-2027

Mission :

Mission complète MOE

Compétences :

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités

Conception paysagère du site, conception d'îlots de fraîcheur.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

Terrassements généraux, gestion hydraulique (bassin d'infiltration et réseaux), dimensionnement de chaussée, étude d'éclairage, accès BMP, intégration de bornes foraines.

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage

Désamiantage et déplombage en site occupé.

Pôle OPC

Suivi OPC des travaux en site occupé.

Le projet comprend la rénovation énergétique des bâtiments, la mise aux normes d'accessibilité et de sécurité incendie, ainsi que la restructuration partielle du groupe scolaire et la rénovation du logement de fonction (conciergerie). L'opération inclut la prise en compte des missions de VRD pour l'extension de la cour maternelle, la gestion hydraulique et l'organisation des accès existants. Les interventions de paysage et urbanisme concernent l'intégration de l'extension dans le contexte existant. Les opérations de désamiantage sont réalisées conformément aux réglementations en vigueur, garantissant la sécurité des occupants et du chantier. La mission OPC assure la coordination et le suivi global de l'opération, le respect des délais et la qualité des interventions.



DÉMOLITION / RECONSTRUCTION LOURDE DU SITE SCOLAIRE CITÉ SAINT-LOUIS - MARSEILLE (13)

Maitre d'ouvrage

SPLA-IN des Ecoles Marseillaises

Equipe

Guiraud Manec Architecte (Mandataire) /
LAMOUR

Montant / Surface / Année

5M€HT / 5400m² / 2024-2027

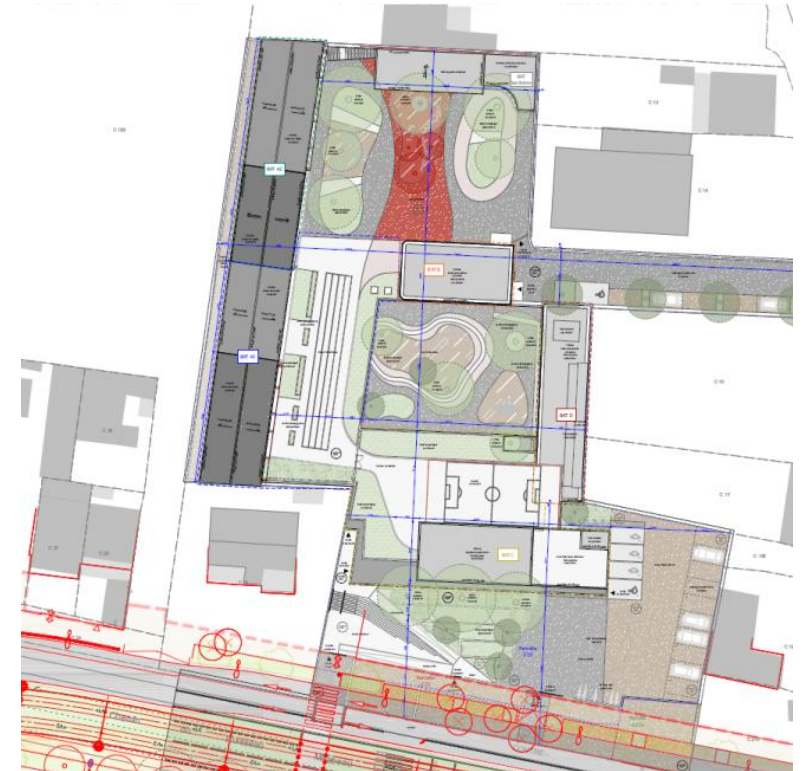
Mission :

Mission MOE Démolition Désamiantage

Compétences :

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage
Désamiantage et déplombage en site occupé.

La Ville de Marseille a lancé le « Plan Écoles », vaste programme de rénovation, restructuration et construction de ses établissements scolaires afin de répondre au vieillissement du parc, à l'évolution démographique et aux mutations urbaines. Ce programme, porté en partie par la Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National SPEM, concerne la modernisation et la création de groupes scolaires sur l'ensemble du territoire marseillais. Dans ce cadre, la mission a porté sur le désamiantage et le déplombage des bâtiments existants. Ces interventions sont essentielles pour assurer la sécurité sanitaire des usagers et des personnels, mais également pour garantir la conformité réglementaire des opérations de rénovation et de restructuration. Elles constituent une étape préalable incontournable à la modernisation durable des écoles, permettant de réaliser les travaux dans des conditions sécurisées et pérennes.



Maitre d'ouvrage

Ville d'Allauch

Equipe

Rougerie Tangram (mandataire) /
LAMOUR

Montant / Surface / Année

7,35M€HT / 6 000m² / 2025-2028

Mission :

Mission MOE Complète

Compétences :

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique
Requalification des abords, organisation des flux (piétons, véhicules, personnel, livraisons), conception des VRD, intégration des contraintes techniques liées à la démolition et à la construction d'un équipement en site occupé. Dossier Loi sur l'eau.

Le projet s'intègre en adéquation avec les valeurs et les préconisations environnementales de la commune d'Allauch. Le Groupe Scolaire et le Centre Aéré sont le fruit d'une réflexion riche reposant sur une conception voulue raisonnée et bioclimatique. La volonté du projet est d'atteindre un engagement durable pour ces deux entités et les différentes stratégies environnementales présentes dans ce document permettent d'atteindre à minima le Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM) niveau Argent. Le projet prévoit un système de récupération des eaux pluviales, permettant d'irriguer les espaces verts et de couvrir environ 40% des besoins en eau pour les sanitaires. Afin de réduire davantage notre empreinte sur les ressources en eau, des systèmes hydro-économiques seront installés et une attention particulière sera apportée à la limitation de l'imperméabilisation des sols, favorisant ainsi une meilleure infiltration de l'eau de pluie et réduisant le ruissellement.



CONSTRUCTION NEUVE DE L'ÉCOLE CHÂTEAU-GOMBERT - MARSEILLE (13)

Maitre d'ouvrage
SPLA-IN des Ecoles Marseillaises

Equipe
GCC (mandataire) / Chabanne /
LAMOUR

Montant / Surface / Année
11M€HT / 9 200m² / 2025-2027

Mission :
Mission MOE Complète

Compétences :
Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique
Requalification des abords, organisation des flux
(piétons, véhicules, personnel, livraisons),
conception des VRD, intégration des contraintes
techniques liées à la démolition et à la construction
d'un équipement en site occupé.

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage
Désamiantage et démolition

Dans le cadre du « Plan Écoles » porté par la Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National SPEM, le projet vise la rénovation, la restructuration et la construction de groupes scolaires afin de moderniser le parc éducatif marseillais. L'opération met en avant les compétences en VRD, avec la reprise et l'adaptation des réseaux, le traitement des sols, la gestion hydraulique et la réorganisation fonctionnelle des espaces extérieurs. Elle intègre également un volet mobilités, à travers la conception des accès, l'aménagement des cheminements piétons sécurisés et l'optimisation des circulations aux abords des établissements scolaires, en cohérence avec les usages quotidiens et le tissu urbain existant.



CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ENSEIGNEMENT NEUF SUR CAMPUS A LA SEYNE SUR MER (83)

Maitre d'ouvrage
CMAR PACA

Equipe
Panorama Architecture / LAMOUR

Montant / Surface / Année
2 526 000 € HT / 700 m² / 2023-2026

Mission :
Mission MOE Complète

Compétences :
Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique
Gestion des réseaux secs et humides, terrassements,
dimensionnement de chaussée, éclairage, gestion
hydraulique, signalisation.

Le projet consiste en la construction, sur le site du CFA, d'un nouveau bâtiment d'enseignement afin d'augmenter la capacité d'accueil. Nous avons étudié le dévoiement des réseaux sur l'emprise du nouveau bâtiment ainsi que les raccordements au nouveau bâtiment. Pour répondre aux exigences réglementaires du PLU et de la Métropole, une gestion spécifique des eaux pluviales a été mise en place. Le système de gestion hydraulique est connecté au réseau existant du site qui se rejette directement en mer. Nous avons dimensionné un bassin de rétention en casiers alvéolaires qui permet de stocker les eaux de pluie et de réguler le rejet.



RÉNOVATION DU SITE DES ÉCOLES DE SAINT-JÉRÔME SUSINI - MARSEILLE (13)

Maitre d'ouvrage

SPLA-IN des Ecoles Marseillaises

Equipe

AT Architecte (mandataire) / LAMOUR

Montant / Surface / Année

5,9M€HT / 7600m² / 2024-2026

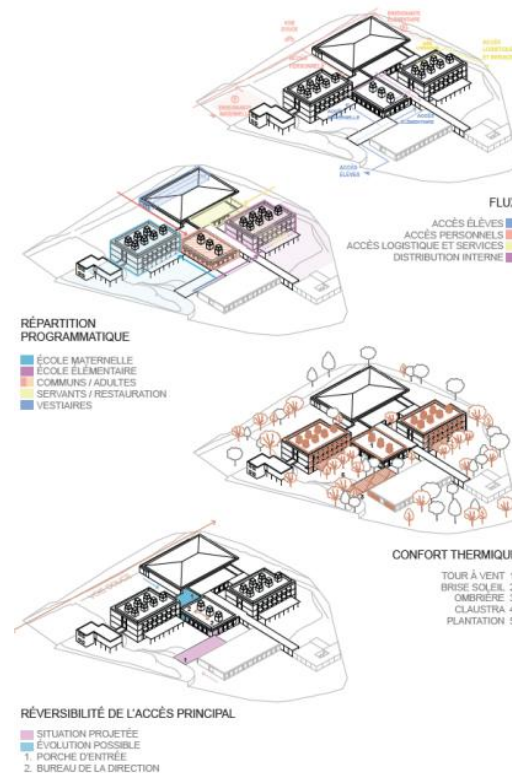
Mission :

Mission MOE Complète

Compétences :

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique
Terrassements généraux, gestion hydraulique
(bassin d'infiltration et réseaux), dimensionnement
de chaussée, étude d'éclaircement, accès BMP

Le projet de rénovation et de restructuration du site des écoles Saint Jérôme Susini s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des bâtiments scolaires et de leurs espaces extérieurs. Nos interventions ont concerné la sécurisation et l'organisation des accès dès la préparation du chantier, ainsi que la limitation des nuisances et la protection des zones sensibles. Les aménagements extérieurs ont constitué un volet essentiel du projet avec la création et la réorganisation des stationnements (personnels et dépose-minute), la mise en valeur des entrées et parvis, ainsi que la requalification des cours de récréation et du jardin pédagogique. Ces travaux de voirie et réseaux divers ont également intégré la gestion des eaux pluviales, la reprise des réseaux enterrés et la remise en état des zones impactées par le chantier. L'ensemble des aménagements VRD a été conçu pour améliorer la fonctionnalité, la sécurité et le confort d'usage du site, tout en accompagnant la restructuration architecturale des bâtiments.



AMO CONCEPTION RUES DES ENFANTS - MARSEILLE (13)

Maitre d'ouvrage

Ville de Marseille

Equipe

La compagnie des rêves urbains
(Mandataire) / LAMOUR

Montant / Surface / Année

NC / 2 rues / 2026

Mission :

AMO à la conception d'espaces publics

Compétences :

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités
Paysage, Mobilités et réunions publiques

Cette mission a pour but d'étudier et soumettre des propositions d'aménagement portant sur l'aménagement de « rues des enfants » au droit de certaines écoles élémentaires marseillaises. Notre première mission concerne l'école élémentaire Maurice Korsec dans le 1^{er} arrondissement. Dans un contexte social et urbain compliqué, aux rues très circulées, où les trottoirs sont étroits et sans réellement de confort, nous avons apporté à la ville et métropole de Marseille des pistes d'aménagement et de sécurisation de ces espaces publics. La place du piéton, mais surtout la présence d'enfants doit se faire sentir dans des aménagements ludiques, colorés, et sécurisants. Malgré les contraintes, une végétalisation autour des accès de l'école sera nous l'espérons le début d'une expression citoyenne qui est déjà très désireuse d'une amélioration de leur cadre de vie.



Maitre d'ouvrage
Ville St Laurent du Var

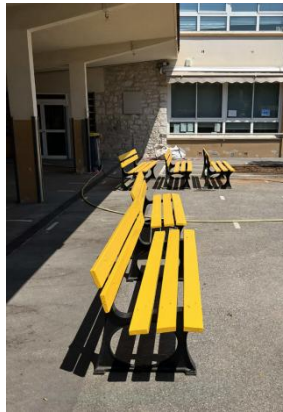
Equipe
Respire Paysage (mandataire) / LAMOUR

Montant / Surface / Année
0,25M€HT / 1100m² / 2024-2026

Mission :
Mission conseil VRD

Compétences :
Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique
Terrassements généraux, gestion hydraulique (bassin d'infiltration et réseaux)

Le projet de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de l'école élémentaire Gare 1 vise à transformer un espace minéral en un environnement plus durable, plus fonctionnel et adapté aux besoins des usagers. L'opération s'inscrit dans une logique de lutte contre les îlots de chaleur urbains et de meilleure gestion des eaux pluviales. Nos missions de conseil VRD ont porté sur la définition des solutions techniques pour la désimperméabilisation des sols, l'intégration de dispositifs de gestion alternative des eaux pluviales et la réorganisation des circulations et espaces de cour. Nous avons accompagné la maîtrise d'ouvrage dans le choix des aménagements permettant d'assurer à la fois la sécurité des usagers, la pérennité des réseaux et l'optimisation des surfaces végétalisées. Grâce à cette approche, la cour a été pensée comme un espace scolaire à la fois pédagogique, convivial et respectueux de l'environnement, conciliant fonctionnalité, confort d'usage et durabilité.



REQUALIFICATION DES COURS ET DES ESPACES EXTERIEURS DU GROUPE SCOLAIRE MENPENTI - MARSEILLE (13)

Maitre d'ouvrage
SPLA-IN des Ecoles Marseillaises

Equipe
GCC (mandataire) / LAMOUR

Montant / Surface / Année
11M€HT / 3400 m2 Ext / 2025-2029

Mission :
MGP Dialogue Compétitif

Compétences :
Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique
Requalification des abords, organisation des flux (piétons, véhicules, personnel, livraisons), conception des VRD, intégration des contraintes techniques liées à la démolition et à la construction d'un équipement en site occupé.

Dans le cadre du « Plan Ecole », la ville de Marseille lance le marché de réhabilitation du groupe scolaire Menpenti. LAMOUR a été sollicité pour les compétences Paysage, Urbanisme, VRD et Hydraulique. L'emprise des aménagements paysagers concerne l'ensemble des cours existantes du groupe scolaire. Qu'il s'agisse des grandes cours ou celles plus intimistes, l'objectif des aménagements a été de répondre aux enjeux environnementaux, pédagogiques, urbains, paysagers, architecturaux et hydrauliques. En effet, le projet permet à la faune et à la flore locale de se développer au sein de ce site tout en permettant aux élèves d'en être observateur. La pédagogie joue un rôle primordial et prendra plusieurs formes (jeu, observation, action, changement d'environnement d'apprentissage). La gestion intégrée des eaux pluviales a également été un enjeu majeur dans le projet.



COUR OASIS CRECHE ECO RESPONSABLE - BOUC BEL AIR (13)

Maitre d'ouvrage
Ville de Bouc-Bel-Air

Equipe
EC (Mandataire) /LAMOUR

Montant / Surface / Année
1,096M€HT / 1460m² / 2026-2027

Mission :
Mission MOE Complète et OPC

Compétences :
Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités
Mobilités et réunions publiques

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique
Gestion des réseaux secs et humides,
dimensionnement de chaussée en module minéral,
éclairage public, gestion hydraulique.

Pôle OPC
Ordonnancement - Pilotage - Coordination de projet

Ce marché de maîtrise d'œuvre porte sur la conception et l'aménagement d'une crèche écoresponsable de 49 places à Bouc-Bel-Air, au sein du nouveau quartier Montaury.

Le projet consiste à transformer un bâtiment existant de 650 m² en un équipement durable, visant à remplacer l'actuelle structure « Arbre de Vie » devenue obsolète.

La mission inclut l'aménagement intérieur, privilégiant des matériaux écologiques et une performance énergétique tendant vers la RE 2020, ainsi que la création d'espaces extérieurs de type « Cours Oasis » comprenant des jardins pédagogiques et des zones de fraîcheur.

Planche d'ambiance - EXTERIEUR



Crèche Oasis



Maitre d'ouvrage
Ville d'ALLAUCH

Equipe
LAMOUR / Studio Aimée Architecte

Montant / Surface / Année
3000m² / 2026-2027
467 020 € HT école 1
524 000 € HT école 2
236 000 € HT école 3

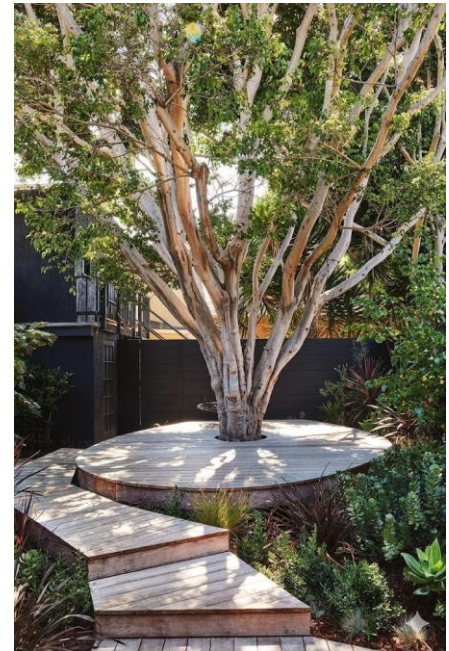
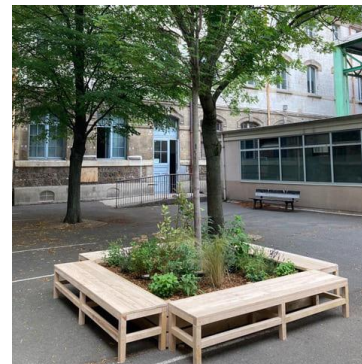
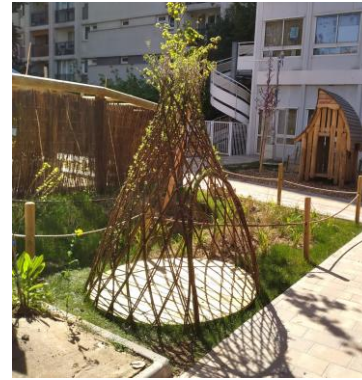
Mission :
Mission MOE Complète, OPC

Compétences :
Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités
Conception générale des cours, organisation et animation de la co-construction des projets avec l'ensemble des élèves, l'équipe enseignante et périscolaire.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique
Reprise des réseaux secs et humides, gestion hydraulique

Concertation

Le projet de requalification des cours répondra aux objectifs d'améliorer le bien-être et la santé des usagers, de créer des espaces perméables en optimisant la gestion des eaux pluviales et de densifier la végétalisation des cours. La maîtrise d'Ouvrage s'est engagée dans un processus de renaturation de ses espaces publics en attachant une attention toute particulière aux écoles :
Créer des espaces perméables en optimisant une gestion écologique des eaux pluviales / Massifier les espaces végétalisés favorables à la reconquête de la biodiversité / Aménager des espaces ludiques et sportifs, pédagogiques et créatifs, pour des lieux de découverte et d'apprentissage / S'inscrire dans une démarche participative de co-construction avec l'ensemble des équipes enseignantes et périscolaires, services techniques et les enfants.





DÉSIMPÉRMÉABILISATION ET RENATURATION DE LA COUR HAUTE ET DE LA COUR BASSE DE L'ÉCOLE F. MISTRAL A ENSUES-LA-REDONNE (13)

Maitre d'ouvrage
Ville Ensues La Redonne

Equipe
LAMOUR

Montant / Surface / Année
1,2M€HT / 3000m² / 2026-2027

Mission :
Mission MOE Complète, OPC

Compétences :
Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités
Conception générale des cours, organisation et animation de la co-construction des projets avec l'équipe enseignante et périscolaire ainsi que les services gestionnaires.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique
Reprise des réseaux secs et humides, gestion hydraulique.

Pôle OPC
Pilotage OPC

Le projet de requalification consiste à désimperméabiliser et revégétaliser les espaces extérieurs des deux cours d'école. La cour de l'école Frédéric Mistral s'organise sur deux niveaux dont le dénivelé permet d'installer un système de gradins qui offrira des lieux de pause mais aussi de classe dehors. L'objectif est de lutter contre les îlots de chaleur, de favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie et d'offrir aux enfants des lieux d'apprentissage et de découvertes, confortables et pédagogiques. La cour sera équipée de jeux mais également d'un jardin pédagogique (potager) et de découverte. Ce dernier est composé de strates végétales étagées afin d'accueillir la biodiversité mais également de nichoirs et d'hôtels à insectes, pour créer des occasions de découverte et d'observation du vivant aux enfants.





CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS à GARDANNE (13)

Maitre d'ouvrage
Ville De Gardanne

Equipe
UNIC Architecture (Mandataire) /
LAMOUR

Surface / Année de réalisation
4 ha / 2027-2028

Montant des travaux VRD : 1,5 M€ HT

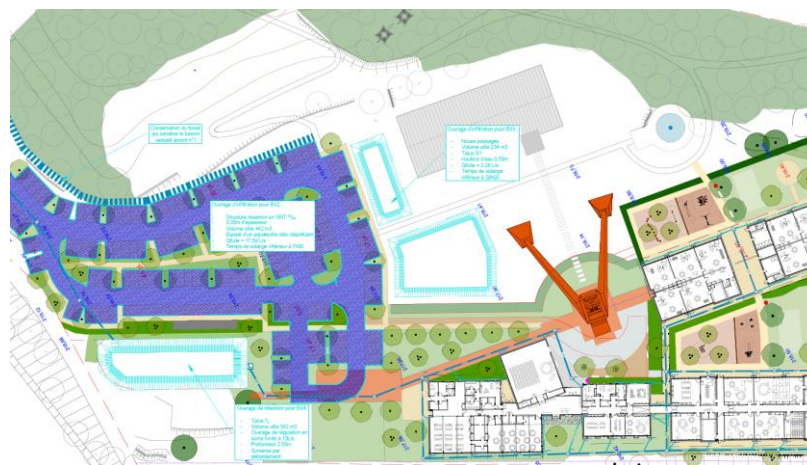
Missions :
Dossier Loi sur l'Eau
Etude trafic
Conception VRD

Compétences :

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique
Gestion des réseaux secs et humides, terrassements, dimensionnement de chaussée, éclairage public, gestion hydraulique, signalisation et réalisation d'un Dossier Loi sur l'Eau

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage
Contrôle du niveau de pollution des sols.

La commune réalise un centre de loisir à large capacité d'accueil pour centraliser les besoins de la totalité des établissements scolaire de son territoire. Les ambitions majeures du projet sont de réaliser le projet sur la friche industrielle de l'ancienne mine de charbon et d'intégrer une augmentation de flux sur la RD 46. L'ancien puit d'accès est intégré au projet permettant la valorisation du patrimoine local. La conception a nécessité l'intégration d'une étude de trafic pour modéliser l'ajout du flux sur la RD 46 et définir le scénario d'accès (giratoire, tourne à gauche...). Nous avons réalisé en parallèle le dossier Loi sur l'Eau avec une gestion hydraulique à la parcelle pour les épisodes courant et en raccordement de fossé pour les pluies exceptionnelles.



CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SUR LE SITE DE MALRAUX - POITIERS (86)

Maitre d'ouvrage

Université de Poitiers

Equipe

Atelier CAMBIUM (Mandataire)
/LAMOUR

Montant / Surface / Année

9,7M€HT / 3800m² / 2023-2026

Mission :

Mission MOE Complète

Compétences :

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique
Gestion des réseaux secs et humides,
dimensionnement de chaussée, cheminement piéton,
éclairage public, gestion hydraulique.

Le projet de développement du site Malraux pour l'Université de Poitiers franchit une étape majeure avec la création d'un nouveau bâtiment structurant, destiné à moderniser l'offre de formation et de recherche au cœur du campus. Notre mission en VRD (Voirie et Réseaux Divers) est au centre de cette opération, garantissant l'insertion technique parfaite du nouvel ouvrage dans son environnement. Elle comprend le dimensionnement des nouvelles infrastructures de réseaux (secs et humides) pour répondre aux besoins de puissance et de débit du bâtiment, ainsi que la création d'accès logistiques et piétons sécurisés. Un point d'honneur est mis sur la gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle et la requalification des abords directs, transformant les anciennes zones minérales en espaces publics paysagers, résilients et accessibles, en parfaite cohérence avec les ambitions de transition écologique de l'université.





LAMOUR

Préserver ce qui nous relie

Marseille - Montpellier - Bordeaux - La Rochelle - Hyères